

RÈGLEMENT NO 0309-458

**AMENDANT LE RÈGLEMENT 0309-000 SUR
LE ZONAGE DE LA VILLE DE
SAINT-JÉRÔME, TEL QUE DÉJÀ AMENDÉ,
AFIN D'AGRANDIR LA ZONE C-2182 À MÊME
UNE PARTIE DE LA ZONE H-2171 ET
D'AUTORISER LES BÂTIMENTS À USAGES
MIXTES COMPRENANT DES USAGES DU
GROUPE HABITATION ET DE LA CLASSE
D'USAGES (C-3) AUX ÉTAGES**

VU l'avis de motion numéro AM-14165/21-02-16 donné aux fins des présentes lors de la séance ordinaire tenue le 16 février 2021;

LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE SAINT-JÉRÔME DÉCRÈTE CE QUI SUIT :

ARTICLE 1.-

Le règlement de zonage numéro 0309-000, tel que déjà amendé, est modifié au plan de zonage visé à l'article 5, paragraphe 1), afin d'agrandir la zone C-2182 à même une partie de la zone H-2171, le tout tel qu'illustré sur le plan numéro 0309-458.1, lequel est joint au présent règlement comme annexe « 1 » pour en faire partie intégrante comme s'il était décrit tout au long.

ARTICLE 2.-

Le règlement numéro 0309-000 sur le zonage, tel que déjà amendé, est modifié aux grilles des usages et des normes visées à l'article 6, paragraphe 1), à la grille des usages et des normes de la zone C-2182, à la section « normes spécifiques » :

- À la sous-section « Dispositions spécifiques » applicable à la zone en ajoutant la note « (5) »;
- À la sous-section « Notes » en ajoutant la note « (5) Chapitre 12, section 1, sous-section 3 »

Le tout tel que montré à la grille des usages et normes de la zone C-2182 jointe au présent règlement comme annexe « 2 » pour en faire partie intégrante comme si elle était décrite tout au long.

ARTICLE 3.-

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

La Mairesse,

JANICE BÉLAIR-ROLLAND

La Greffière de la Ville,

MARIE-JOSÉE LAROCQUE, MAP

AL/lm

| | |
|---|----------------------------|
| Avis de motion : | 16 février 2021 |
| Adoption du projet de règlement : | 16 février 2021 |
| Consultation publique écrite : | 24 février au 11 mars 2021 |
| Adoption du second projet : | 16 mars 2021 |
| Demande de participation à un référendum : | 24 mars au 8 avril 2021 |
| Adoption : | *** |
| Approbation : | *** |
| Entrée en vigueur : | *** |